



POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.
BUREAU: PLACE DU MARCHE-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur.	18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, —	10 » — 13 »
Trois mois, —	5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 14 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.	
9 — 04 — — Omnibus.	
2 — 21 — — soir, Omnibus.	
4 — 13 — — Express.	
7 — 13 — — Omnibus.	

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 25 minutes du matin, Mixte (prix réduit).	
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.	
9 — 50 — — Express.	
11 — 56 — — Omnibus-Mixte.	
5 — 52 — — soir, Omnibus.	
9 — 59 — — Poste.	

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces	20 c. la ligne.
Dans les réclames	30 —
Dans les faits divers	50 —
Dans toute autre partie du journal.	75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITTE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

On écrit de Paris, à l'Union de l'Ouest : Si l'on veut s'en rapporter au témoignage du correspondant du Monde à Vienne, M. de Bismark aurait récemment proposé trois choses au cabinet des Tuileries : 1° Une alliance franco-prusso-russe ; 2° la double annexion, de la Saxe au profit de la Prusse, et celle de la Belgique au profit de la France ; 3° la création d'un royaume de Pologne, dont le roi de Saxe serait le souverain de mâle en mâle, jusqu'à la consommation des siècles. La Russie consentirait à tout, moyennant une petite compensation à prendre sur le Grand-Turc. Quant à l'Autriche on se passerait de son consentement pour lui arracher la Gallicie. On ne sait pas à Vienne ce que le cabinet de Paris aurait répondu à ces trois propositions. Pour ce qui est du roi de Saxe, nous pouvons affirmer d'une manière positive qu'il repoussera toute proposition jugée incompatible avec la dignité royale. Vaincu, il subira son sort, en attendant, comme le roi de Hanovre, l'heure de la justice et du droit.

Le correspondant du Monde examine une à une ces trois propositions. Il trouve que la France n'a rien à gagner à une alliance avec la Prusse et la Russie, quant à l'annexion de la Belgique à la France : « Il faut, dit-il, que la diplomatie prussienne soit bien impertinente pour oser faire une telle proposition. Est-ce que la nation française aurait besoin du consentement de la Prusse pour faire en Belgique ce que M. de Bismark a fait presque impunément en Allemagne ? »

Pour ce qui est de l'annexion de la Saxe à la Prusse, le Monde est d'avis que la France ne peut pas permettre un nouvel agrandissement de la Prusse sans mettre sa propre indépendance en péril « dans un avenir plus ou moins prochain. »

Reste la proposition de créer un royaume de Pologne pour le roi de Saxe : à cela le correspondant du Monde répond que l'Autriche refuserait de se dessaisir de la Gallicie et que le roi de Saxe refuserait la couronne.

Je ne prétends pas que les renseignements donnés par le Monde soient à l'abri de toute contradiction ; mais il se peut qu'ils soient exacts, et d'ailleurs, ce journal ayant l'air de les prendre au sérieux, je n'ai pas cru devoir les passer sous silence.

Il y a longtemps que je vous l'ai dit, je crois que M. de Bismark n'a pas achevé son œuvre, il a encore des projets de conquête à réaliser ; quoi d'étonnant qu'il cherche à apaiser ceux que ses succès pourraient alarmer en leur offrant des compensations... qui ne coûteraient rien à la Prusse ? Pour moi, il est évident qu'il veut la Saxe, et je serais presque d'avis qu'il a raison de la prendre, puisque l'Europe lui laisse le champ libre ; mais ce que je ne comprends pas, c'est qu'il prenne des airs menaçants avec la Hollande à propos de Luxembourg qui nous touche de si près.

Je n'ai aucune information bien précise à cet égard, mais je sais que les Prussiens tiennent toujours garnison à Luxembourg.

Une dépêche de Berlin dément la nouvelle que la Prusse ait envoyé au cabinet de la Haye un ultimatum au sujet de la question du

Luxembourg, et elle assure que les négociations à ce sujet se poursuivent dans des termes amicaux.

Une correspondance de Berlin, adressée à l'Agence Havas, signale un incident qui prouve que les discussions entre les cours de Vienne et de Berlin, au sujet du traité de Prague, sont loin d'être terminées.

Il s'agit de la légion hongroise, qui avait été enrégimentée par la Prusse à l'époque de la guerre. L'Autriche, paraît-il, aurait l'intention d'examiner si les membres dont se composait cette légion ne se sont pas rendus coupables de désertion.

On assure que le gouvernement prussien, de son côté, serait résolu à préserver les membres de la légion de toute punition, quelque prétexte qu'on mette en avant pour l'attaquer.

On sait que le comte Clam-Gallas a été acquitté par le conseil de guerre devant lequel il avait été appelé à comparaître. Nous apprenons par une dépêche que l'empereur François-Joseph lui a adressé à cette occasion une lettre autographe constatant qu'il a appris avec satisfaction la sentence qui le décharge de toute responsabilité relativement à l'issue des combats livrés en Bohême.

Nous compléterons la dépêche de Vienne en ajoutant que le comte Clam-Gallas a pris sa retraite aussitôt après que la sentence d'absolution a été rendue.

On écrit de Mexico, 19 septembre : L'anniversaire de l'indépendance mexicaine a été célébré magnifiquement. L'empereur

Maximilien a prononcé un discours dans lequel il déclare qu'il reste toujours ferme dans la position qu'il a été appelé à occuper par les suffrages du peuple. Il a ajouté que ce n'était pas dans les moments d'adversité qu'un vrai Habsbourg abandonnerait son poste.

Le bruit court que l'empereur Maximilien se placera à la tête de l'armée et des mesures actives seront prises contre Tampico.

Porfirio Diaz n'est pas mort.

TRoubles DE VÉRONE.

On écrit de Vérone, le 6 octobre, au Progresso, de Vicence : « Je vous écris en proie à une vive émotion. Voici un court et véridique récit des faits douloureux arrivés dans notre ville : »

« Hier soir, une foule de gens couraient la ville en criant : *Fuori la bandiera, fuori i lumi.* En un clin d'œil la ville fut pavoisée et illuminée. Malheureusement les choses ne s'arrêteraient pas là, et la foule se porta sur la place Brà, devant le café militaire, en criant : *Vive l'Italie ! vive notre roi ! à la porte l'étranger !* »

« Les officiers qui se trouvaient dans le café dégainèrent et se jetèrent sur la foule qui grossissait à vue d'œil. Alors s'engagea une lutte corps à corps entre les officiers et les citoyens. Trois de ces derniers furent tués et quelques-uns blessés. Un officier fut aussi tué ; un grand nombre tombèrent par terre, blessés à coups de bâton. Sur ces entrefaites, survint la troupe ; elle chargea le peuple à la baïonnette. Une partie se retira dans les rues contiguës et une partie dans le café Zampi, où la troupe continua la boucherie. Une pauvre

FEUILLETON.

49

L'HOMME AU CHIEN MUET

Par M. Prosper Vialon.

TROISIÈME VOLUME.

(Suite.)

Avivée par un vent d'est assez violent et par un froid alors très-vif, la flamme dévorait les charpentes des Gouttes avec une effrayante rapidité.

Où la toiture s'affaissait, s'élançait une gerbe de feu, dont les étincelles, aussitôt dispersées, menaçaient gravement les bâtiments d'exploitation.

Dans le lointain, une cloche sonna du côté de Treffeux ; plus loin que le château, une autre sonnerie se fit entendre... puis çà et là, c'est-à-dire partout, cette roue d'abord inqualifiable, grondeuse comme l'Océan, envahissante comme la marée, ce sordid tumulte du peuple qui s'agite lorsque sonne le tocsin.

Le meunier comprit que des flots de population allaient venir, et que se montrer innocupé, c'était, pour Du Taillis, se déclarer coupable.

Il aborda brusquement le gentilhomme et lui dit :

— Entendez-vous ces cloches ?

— Je les entends.

— Dans quelques instants, reprit Déséchaud, c'est cour ne pourra contenir le monde qu'elles ont éveillé.

— Ecoute, repartit le gentilhomme, ce monde vient déjà.

— S'il vous voit inactif, poursuivit l'artisan, il dira...

— Que dira-t-il ? interrompit avec quelque émotion Du Taillis.

— Il dira que le bourgeois des Gouttes a mis le feu à sa maison.

— Ne dis plus rien, répondit le gentilhomme ; fais comme moi, criens plus fort que tout ce monde... Au feu ! au feu !

A ce moment, la jeune fille parut à l'entrée du logis.

Elle fit un temps d'arrêt sur le perron, et, descendant dans la cour, regarda tristement cette demeure où était encore son berceau.

Louise observa ensuite avec étonnement ces spectateurs qui paraissaient inanimés. Mais la cour fut envahie par les gens des domaines les plus rapprochés, et l'enfant du gentilhomme reconnu à leur tête le maître de Treffeux, Michel, le spahis et tous

les tenanciers de la régie du château.

Le comte, du premier coup-d'œil, comprit que la maison était perdue, toute la partie supérieure en était embrasée ; seulement il fut étonné de ne voir dans la cour ni hardes, ni mobilier, et plus surpris encore en remarquant l'inaction de Du Taillis.

Mais, comme le désespoir et la frayeur pouvaient avoir paralysé les habitants des Gouttes, le commandant ne fit aucune réflexion sur cette particularité ; il dit au régisseur d'arracher aux flammes le plus possible, et se dirigea vers le baron.

Mme Du Taillis reprenait connaissance : appuyée sur le bras de sa fille, et soutenue par Déséchaud, elle fit quelques pas au-devant du maître de Treffeux.

On eût dit que ces quelques pas étaient faits pour empêcher tous rapports entre le comte et Du Taillis.

— Nous étions ruinés, monsieur, dit la baronne ; maintenant nous sommes perdus !

— Tout en ce monde a des limites qui sont tracées par le destin, répondit l'officier ; la mauvaise fortune, comme le reste, est soumise à un mouvement rétrograde ; espérez donc que vos malheurs touchent au terme qui leur était assigné.

— Comment vous indemniser de ces désastres ? répliqua la baronne, la maison n'était pas assurée !

— Ne vous préoccupez pas de ces désastres, repartit le jeune homme, seulement que l'un de vous veille au déménagement qui s'opère, et mette à l'abri, dans quelque grange, les objets qui pourraient être détournés... Comment n'avez-vous pas songé, Déséchaud, à sauver les effets de M. Du Taillis ?

— En santé j'eusse mieux fait, répondit le meunier, mais, à vrai dire, je n'ai songé qu'au monde.

Louise ne parlait pas, elle évitait les regards du jeune comte, ses dents se heurtaient, et, à cette grande clarté, sa pâleur était livide.

— Il faut prendre du repos, lui dit le comte avec amitié ; je vais envoyer chercher une voiture pour vous conduire à Treffeux.

Le meunier parut attendre avec anxiété la réponse de la jeune fille.

— Oui, répliqua-t-elle, j'ai besoin de repos, car je suis brisée ; mais d'autres que moi, aux Gouttes, n'ont plus d'abri.

— Qui dit vous dit vous tous, repartit l'officier.

— Pour faire le bien, répondit Mlle Du Taillis, vous parlez, je vous l'ai dit, avec tant d'autorité, qu'il faut toujours vous obéir..

L'artisan observait Louise. Dans l'œil de Désé-

femme qui était évanouie dans le café fut percée de part en part d'un coup de baïonnette. Le mari, qui se jeta sur les soldats pour la défendre, se trouve maintenant à l'hôpital avec sept blessures graves.

» A la nuit, la ville reprit sa tranquillité, et aujourd'hui a été publiée une proclamation du général Jakobs qui met la ville en état de siège.

» Il est défendu de porter des emblèmes politiques; les attroupements de plus de quatre personnes seront dissous par les patrouilles de Croates qui parcourent les rues en très-grand nombre. Les étrangers suspects seront expulsés de la ville. A dix heures du soir, les hôtels, les restaurants, les cabarets devront être fermés, etc., etc.

» Les rues sont occupées militairement. Les soldats bivouaquent dans les rues avec les fusils en faisceaux. La garde nationale, complètement équipée, fonctionne très-bien.

» La municipalité recommande le calme. Elle a la confiance de la ville et elle sera écoutée.

» A demain d'autres détails.

» P.-S. Cinq heures du soir : La ville est en fermentation. Des soldats et des officiers déchirent avec leurs sabres les affiches portant des inscriptions patriotiques apposées sur les murs.

» Huit heures du soir. — Les généraux Leboeuf et Mœring sont arrivés. Ils se sont aussitôt rendus auprès du maréchal Jakobs. »

UN ÉPISODE DE LA GUERRE DES ALBIGEOIS.

Tuez-les tous, car Dieu connaît les siens.

II.

Avant d'aborder la discussion, donnons un aperçu des faits, non pas en résumant le vaste ensemble des événements qui constituent le drame entier de cette guerre lamentable, mais en esquissant à grands traits les principaux incidents qui précéderent la prise de Béziers et s'y rapportent immédiatement.

Béziers était la première ville hérétique que les Croisés, pénétrant en Languedoc par le Lyonnais, devaient rencontrer dans leur marche vers le Midi. C'était la première barrière à renverser, la première conquête à faire. Recrutées dans toutes les provinces, accourues de tous les points de l'horizon, de l'Ile-de-France, de la Bourgogne, de la Flandre, de la Normandie, leurs troupes réunies composaient une armée formidable. Mais toutefois leur nombre n'atteignait pas le chiffre énorme indiqué par quelques historiens qui ont, ce semble, la malheureuse infirmité de voir les objets plus gros que nature, tant ils ont l'habitude de donner des proportions démesurées à tous ceux qu'ils décrivent. Du Tillet, suivi en cela par Velly et Anquetil, porte ce nombre à cinq cent mille hommes. Mais l'*Histoire de la*

Croisade, écrite en vers provençaux, guide incontestablement plus sûr, puisqu'elle est l'œuvre d'un auteur contemporain, le réduit à environ la moitié. C'est déjà une masse de combattants assez imposante, sans qu'il soit besoin d'y ajouter le moindre surcroît, et il était manifeste que sous le choc terrible d'une telle multitude, on ne tarderait pas, quelle que fût l'énergie désespérée de la défense, à voir succomber l'orgueilleuse citadelle, la cité si fière de son antiquité, de ses franchises, de son opulence, et de l'admirable beauté des plaines qu'elle dominait du haut de ses collines, comme la graciense reine de toute la contrée.

Le 21 juillet 1209, les Croisés étaient réunis autour de Béziers, sous la bannière de Montfort, et leurs tentes couvraient la campagne aussi loin que la vue pouvait s'étendre. En ces conditions, tenant leur proie enveloppée de toutes parts et prise comme dans un filet, n'ayant pas même à craindre, vu l'écrasante supériorité du nombre, une de ces trahisons de la fortune qui viennent quelquefois déjouer les espérances les plus certaines de la victoire, les chefs de l'armée catholique, par une modération qu'on n'a point fait assez ressortir, ne voulurent pas recourir à la force avant d'avoir tenté la persuasion; ils décidèrent que le glaive ne serait employé qu'après la parole. L'armée était encore en marche qu'ils députèrent vers les habitants de Béziers, leur évêque Réginald de Montpeyroux. C'était un vieillard vénérable par son âge et ses vertus, et l'on comptait sur l'effet de sa présence et de ses discours auprès de son ancien troupeau.

Réginald se dévoua généreusement à la mission difficile qu'on lui donnait à remplir; et il faut convenir qu'en l'acceptant il faisait preuve d'un véritable courage, car il ne pouvait ignorer qu'il s'exposait à de sérieux dangers. Ne savait-il pas que quelques années auparavant, en des circonstances assez semblables, quoique moins graves, un de ses prédécesseurs avait eu la mâchoire fracassée, dans l'église même de Sainte-Marie-Madeleine, pour avoir voulu, par un mouvement de charité vraiment sacerdotale, arracher le vicomte Trencavel aux mains de ses meurtriers? Un tel exemple était peu fait pour encourager Montpeyroux; et cependant il en brava le souvenir gros pour lui de funestes présages, et se dirigea vers sa ville épiscopale. En présence d'une conduite si vaillante et si noble, nous ne pouvons comprendre ce qui a poussé un écrivain méridional, M. d'Aldéguier, à poursuivre le digne prélat de ses plus acrimonieuses injures. A-t-il voulu le punir ainsi de l'inutilité de sa tentative? Mais l'insuccès enlève-t-il donc quelque chose au mérite du dévouement? Et n'est-ce pas, au contraire, l'incertitude même de la réussite qui en augmente le prix? Du reste, M. d'Aldéguier est le seul historien qui ait méconnu les intentions et calomnié le rôle de l'évêque catholique. Tous les autres, sans

en excepter M. Mary Lafon, ont vu et admiré dans sa démarche un acte plein de magnanimité.

Arrivé à Béziers, Réginald convoqua le peuple dans la cathédrale de Saint-Nazaire, et lui communiqua les propositions des Croisés. Elles furent écoutées, mais rejetées. Les habitants répondirent fièrement qu'ils se laisseraient plutôt noyer dans la mer salée (sic, *Poème de la Croisade*) avant de les accepter. Vainement, du haut de la chaire sacrée, le vieil évêque tend vers ses enfants égarés des mains suppliantes; vainement il leur montre tous les maux suspendus sur leur tête, et les conjure de les détourner pendant qu'il en est temps encore. Les catholiques eux-mêmes se déclarent contre lui, ils jurent de défendre leur ville contre les Croisés jusqu'à la dernière extrémité, en confondant leur cause avec celle de leurs concitoyens hérétiques dont on essaie de les séparer. Devant une résistance si obstinée, en face d'une détermination si résolue, Réginald comprit qu'il n'avait plus qu'à se retirer; il quitta la ville pour retourner vers ceux qui l'avaient envoyé. « Quand l'évêque, dit le *Poème de la Croisade*, voit que ceux de Béziers ne prisent pas plus son sermon qu'une pomme pelée, il est remonté sur la mule qu'il avait amenée, et s'en va à la rencontre de l'host qui est en marche. » L'évêque rend compte de sa mission à l'abbé de Citeaux et aux autres barons de l'armée, qui l'écoutent attentivement. « Ils tiennent ceux de Béziers pour gent folle et forcenée et voient bien que pour eux s'apprêtent les douleurs, les tourments et la mort. » (*Poème de la Croisade*.)

DANIEL MARSY.

(La suite à un prochain numéro.)

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

On écrit de Biarritz :

La santé de l'Empereur est excellente, et il continue à faire de longues courses à pied, dont il se trouve fort bien. L'Impératrice et le Prince font également beaucoup d'exercices, et le beau temps dont nous jouissons pourrait bien avoir pour nous l'heureux résultat de prolonger le séjour de la famille impériale dans nos contrées, où elle semble beaucoup se plaire.

En effet, je vous avais dit dans ma dernière lettre qu'il n'était nullement encore question de départ à la Villa, que leurs Majestés ne quitteraient pas Biarritz avant la fin de cette semaine; j'ajouterai aujourd'hui que, si le beau temps continue, il pourrait bien se faire que les augustes visiteurs y restassent plus longtemps. En aucun cas, le départ ne s'effectuerait point avant dimanche prochain.

Le maréchal Niel, arrivé vendredi dernier à

Biarritz, a passé le lendemain en revue les troupes de la garnison de Bayonne.

Le maréchal est reparti le 15 pour Toulouse, où est le siège de son commandement militaire.

— Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Thouvenel, grand-référendaire du Sénat. Il a succombé à une longue maladie, qui, depuis quelque temps, ne laissait à sa famille et à ses amis que de faibles espérances.

M. Thouvenel était encore jeune; il avait à peine atteint sa quarante-huitième année. Sa carrière politique n'a pas été longue, elle a été du moins bien remplie. Envoyé à Bruxelles en 1844 comme simple attaché de légation, nous le trouvons, en 1860, ministre des affaires étrangères. Il avait franchi tous les degrés de la diplomatie avant d'arriver à cette haute position.

M. Thouvenel avait succédé à M. Walewski, et il fut à son tour remplacé par M. Drouyn de Lhuys, redevenu ministre des affaires étrangères pour la troisième fois depuis 1848.

Avant d'entrer dans la diplomatie, il s'était fait reconnaître par un livre remarquable sur la Hongrie et la Valachie, qu'il publia en 1838, à la suite d'un voyage que sa famille lui avait fait entreprendre pour sa santé.

Ses dépêches étaient très-appreciées dans les chancelleries, principalement au point de vue de l'éclat du style et de la netteté des deductions.

Il avait succédé au général d'Hautpoul comme grand-référendaire au Sénat. Sa mort, si prématurée, inspirera de profonds regrets à tous ceux qui honorent la probité des sentiments politiques, la sincérité des convictions et le souvenir des services rendus.

— Par ordre du ministre de la marine, des approvisionnements et des rechanges vont être expédiés dans le plus bref délai de Toulon à la frégate amirale la *Renommée*, en station dans le Levant, où elle reste à cause de l'affaire de Candie.

— La fabrication du fusil nouvellement adopté pour notre armée, se poursuit dans de nombreux ateliers sur une vaste échelle.

Quant à la cartouche, on étudie divers systèmes de confection et on les soumet successivement à la commission nommée *ad hoc*.

On assure que le résultat définitif de cet examen ne se fera pas longtemps attendre.

— M. de Hubner est de passage à Paris, venant de la Bretagne, où il était allé en visite chez sa fille et son gendre. L'ambassadeur d'Autriche près la cour pontificale se rend directement à Rome pour y reprendre son poste.

— Les dépêches de Miramar ne signalent aucun changement notable dans l'état de santé de l'impératrice Charlotte. Elles se bornent à dire que Sa Majesté a retrouvé le sommeil et a commencé à prendre un peu de nourriture.

chaud parurent tour à tour de la surprise, de la tristesse, et peut-être aussi quelque amertume. Le meunier examina avec une sorte d'envie le maître de Treffieux.

— Nom de nom! murmura-t-il, un homme ne peut pourtant pas faire le bonheur de deux femmes!

Cependant la maison brûlait toujours, les cloches sonnaient dans des lointains frappés par des lueurs sinistres, appelant des secours inutiles, car la cour du gentilhomme regorgeait de travailleurs inoccupés.

Que tenter contre un embrasement à peu près général?

Disputer à l'incendie quelques meubles? Le régisseur n'avait abandonné le logis du prodigue que lorsque les flammes en avaient traversé les étages... et l'agonie de cette habitation durait longtemps; depuis une heure le spahis était parti pour Treffieux.

Enfin la toiture s'écroula, entraînant dans un gouffre de feu les planchers, les charpentes... Chaque fenêtre eut un éclair... un sifflement enflammé... une cascade d'étincelles.

Des quatre murs, restés debout, s'échappa une gerbe immense qui éclaira les monts et le fond des vallées.

Dans les pétilllements, on entendit une voix humaine... des cris déchirants, qui cessèrent quand tomba la nuit sur cette ruine.

Alors la voix du gentilhomme lamenta dans les ténèbres : Bartamier ! Bartamier !

Dans son ivresse, le valet de Du Taillis n'avait sans doute pas été éveillé, car les clameurs étaient parties de l'endroit où était la cuisine.

Une voiture de Treffieux s'arrêtait à l'entrée de la cour, au moment où tout ce peuple était frémissant. Des centaines d'hommes se ruèrent vers ce brasier qui ne flambait plus, pour y chercher le corps du malheureux qui n'avait pas répondu aux deux appels du gentilhomme.

Jeanne cherchait inutilement à se frayer un passage au milieu de cette foule compacte et agitée; mais quelques montagnards la reconnuèrent malgré l'obscurité, et le nom de Michel, dit tout haut, ouvrit à la jeune fille un chemin qui devait la laisser arriver vers le comte.

En abordant son maître, elle lui tendit la main; et, donnant son autre main à l'enfant du prodigue, elle dit :

— Dieu n'a pas voulu que vous eussiez à regretter les Gouttes en y voyant installées d'autres personnes

que vous : vos appartements sont préparés à Treffieux; venez...

Tout ce temps-là, Mme Du Taillis était inerte. Dans un mouvement de reconnaissance infinie, Louise porta à ses lèvres les mains de la jeune fille.

Pierre Déséchaud les observait toutes deux : cette manifestation de l'enfant du gentilhomme lui donna de la colère contre l'enfant du régisseur. Il lui sembla que lui, Déséchaud, était amoindri par la gratitude de Mlle Du Taillis.

— Nom d'un chien! murmura-t-il, on dirait une reine et sa servante.

Mais comme, chez le meunier, le dévouement dominait toutes les impressions, il fit un pas, se dégagea des bras de Mme Du Taillis et, s'adressant à Louise :

— Je voudrais vous parler, lui dit-il.

La pauvre déshéritée avait alors le cœur presque joyeux : devenir la commensale du château, l'amie de Jeanne, était son rêve en quittant Treffieux; au fond de son âme, elle bénissait peut-être les désastres qui amenaient tout-à-coup la réalisation de ce rêve; l'interpellation du meunier l'effraya.

Tout en se disant que Déséchaud n'avait pas le pouvoir de changer des projets arrêtés par le comte,

elle redoutait cet entretien avec Déséchaud. Cependant elle céda.

— Demoiselle, dit l'artisan, si vous fussiez restée dans votre chambre, je ne serais guère plus triste qu'à présent; quelque chose me tourmente, je ne sais ce que c'est; et quand je le saurais, je ne suis pas là pour le dire... il faut que vous alliez seule au château, demoiselle, votre père et la dame des Gouttes viendront à mon moulin... là, votre mère surveillera plus aisément M. Du Taillis, qui est fou, qui a mis le feu, et qui pourrait le dire... Mon valet et ma servante ne sont jamais à la maison.

La foudre tombée aux pieds de la jeune fille ne l'eût pas plus anéantie. Cependant elle se remit, et, tendant sa main glacée à Déséchaud :

— Pierre, murmura-t-elle, vous êtes un brave homme, un bon ami!

— Nous réglerons nos comptes un autre jour, demoiselle, répondit le meunier. Allez au château, c'est votre place; mais songez quelquefois au moulin... là il y aura de rudes veilles!

— De rudes veilles! interrompit vivement Mlle Du Taillis. Vous avez raison, mon père et ma mère chez vous seraient un grand dérangement au Moulin-Pierre.

Chronique Locale et de l'Ouest.

CONSEIL GÉNÉRAL DE MAINE-ET-LOIRE.

SESSION DE 1866.

Présidence de M. LOUVET, président.

(Suite).

Le Conseil municipal de Doué venant de voter la moitié de la dépense pour les constructions des trottoirs demandés par la ville sur la route n° 2, entre le rond-point de la route impériale n° 160 et le champ-de-foire, nous vous proposons de voter pour ce travail la somme de 1,750 fr.

Les 4,000 f. restant de la proposition de M. le préfet sur la jonction des deux routes n° 13 et 20, dont nous remettons la décision à notre prochaine session, seraient reportés la rectification entre le Pont-Fouchard et Saint-Hilaire-Saint-Florent; le crédit de 51,717 fr. 47 c. serait porté à 55,717 fr. 47 c. »

Après la lecture du rapport sur les routes départementales, dont quelques extraits précèdent, le Conseil alloue un crédit de 1,750 fr. pour la construction de trottoirs dans la ville de Doué, sur la route départementale n° 2, et une somme de 4,250 fr. pour l'élargissement du pont du Canada, sur la route n° 7.

Il décide que, sur les fonds restés libres par suite de l'ajournement du projet de jonction des routes n° 13 et 20, 4,000 fr. seront reportés sur les travaux de rectification du Pont-Fouchard.

Il vote le budget des routes départementales pour l'exercice 1867, proposé par M. le préfet et modifié dans quelques détails, en ce qui concerne les travaux par suite des décisions précédentes, savoir :

Route n° 2; — Caniveaux à Doué,	1,750 fr. »
Route n° 7; — Pont de Canada,	4,250 »
Route n° 14; — Traverse de Chenetulle-les-Tuffeaux,	5,000 »
Idem; — Rectification entre le Pont-Fouchard et St-Hilaire-Saint-Florent,	55,717 47

Un membre de la troisième commission donne lecture du rapport de M. le préfet sur l'état des routes impériales dans le département de Maine-et-Loire.

Après avoir entendu ce rapport et les observations de sa deuxième commission, le Conseil émet le vœu que le fonds annuel d'entretien pour les routes impériales soit porté à 400,000 fr.;

Il refuse d'appuyer la demande faite par l'arrondissement de Saumur, pour obtenir la révision de la loi qui défend aux propriétaires riverains de la levée de la Loire de bâtir à moins de 1 m. 95. Le Conseil motive ce refus

sur le danger résultant des fouilles qui pourraient être faites pour établir des caves dans les maisons, et qui affaibliraient sensiblement les bases de la levée.

Communication est donnée au Conseil d'un rapport de la commission spéciale instituée pour examiner, sur les lieux, le projet de restauration de la prison de Saumur.

« Messieurs, dit le rapporteur, après avoir rejeté les projets présentés successivement par MM. Lachèse et Jumelin pour la restauration de la prison de Saumur, le Conseil général a décidé, dans sa séance du 25 août 1865, qu'une commission prise dans son sein rechercherait, de concert avec M. le préfet et l'architecte du département, les meilleures dispositions à adopter pour l'agrandissement et l'assainissement de cet établissement, et rendrait compte du résultat de son examen à la prochaine session.

« La commission nommée à cet effet par M. le préfet, et composée de MM. Louvet, Léon Mayaud et Grignon, s'est réunie à Saumur le 23 de ce mois. Elle a visité la prison, conjointement avec M. le préfet et l'architecte du département, et a examiné les terrains qui pourraient être acquis en vue de l'agrandissement reconnu nécessaire par le Conseil général.

« Deux terrains ont principalement appelé l'attention de la commission. L'un, situé au nord de la prison, joignant le quai de la Loire et séparé de l'établissement par l'ancien mur d'enceinte de la ville, servant aujourd'hui d'enceinte au chemin de ronde, lui a paru réunir toutes les conditions essentielles aux améliorations demandées.

« L'autre, à l'est, adjacent à la rue de Fenet et également séparé de la prison par l'ancien mur de ville, laisse peut-être à désirer sous le rapport de l'accès, mais serait très-suffisant pour obtenir une installation convenable des services qui font défaut et permettrait d'assainir les bâtiments actuels. La dépense paraît devoir être moins considérable, si l'agrandissement est pris sur ce dernier terrain, d'une valeur évidemment inférieure au premier.

« M. l'architecte du département n'ayant du reste fait aucune étude préalable en prévision de l'acquisition de l'un ou l'autre emplacement, la commission n'a pu, en l'absence de données certaines, arrêter une décision subordonnée nécessairement aux dépenses éventuelles et aux avantages plus ou moins grands que peuvent présenter ces terrains pour l'installation de services.

« La prison de Saumur, quoique très-insuffisante à tous égards, n'est pas d'ailleurs dans une situation telle qu'il y ait nécessité de pourvoir dès cette année à son amélioration.

« La commission prie donc M. le préfet de vouloir bien, au cas où il n'aurait pas d'objection à faire au sujet des combinaisons qui ont fixé notre attention, inviter M. Jumelin à préparer deux projets de restauration.

« L'un comprenant le remaniement de la prison et l'extension de l'emplacement actuel, au moyen de l'acquisition des immeubles et du terrain situés au nord du mur de ronde, en assurant ainsi aux bâtiments l'accès du quai de la Loire;

« L'autre comportant l'agrandissement de l'établissement et sa réinstallation par l'acquisition des immeubles et du terrain adjacent au mur est.

« Le Conseil général pourrait alors se prononcer en toute connaissance de cause et réaliser sans mécomptes les améliorations décidées en principe. »

Les conclusions de la commission spéciale que la commission des bâtiments déclare approuver, sont adoptées par le Conseil général; en conséquence :

1° M. le préfet est prié d'inviter M. l'architecte départemental à présenter les deux projets de restauration de la prison de Saumur;

2° Le crédit inscrit au budget de 1867 pour lesdites restaurations (25,240 fr. 59) est supprimé, cette allocation ne pouvant recevoir d'emploi au cours de ladite année.

(La suite à un prochain numéro.)

La ligne du chemin de fer d'Orléans de Saumur à Angers et d'Angers à Nantes a considérablement souffert de l'inondation. Le service des trains a été momentanément interrompu, et, pour rétablir promptement les choses dans leur état normal, il a fallu déployer une activité remarquable. Grâce à l'intelligence et à la rapidité avec laquelle les travaux ont été dirigés par M. Bertucat, chef de section, aujourd'hui la circulation des trains est rétablie entre Angers et Nantes.

Incessamment la voie entre Saumur et Saint-Martin sera réparée. Un avis ultérieur fera connaître le rétablissement complet de la circulation des trains sur le réseau du chemin de fer d'Orléans.

L'administration des postes vient de prendre une décision très-importante, en vue de donner au public de nouvelles facilités pour l'expédition de ses correspondances.

A l'avenir, les courriers-convoyeurs, chargés d'accompagner les dépêches transportées par les trains-postes, seront autorisés à recevoir les lettres qui leur seront présentées à la main dans les différentes gares de leur parcours.

De plus, il sera établi, aux frais des communes qui en auront fait la demande, de nouvelles boîtes aux lettres dans les gares de chemins de fer.

Le relevage de ces boîtes sera effectué par les soins des courriers-voyageurs, qui dirigeront eux-mêmes les correspondances sur leurs destinations.

La commission chargée d'opérer en Normandie l'acquisition des étalons nécessaires à la remonte des dépôts de l'Etat, procédera à

coup Mme Des Torranches.

— Eh! fourche! ma femme, dit le vieillard, tu ferais battre quatre montagnes. Tout-à-l'heure tu mordais sur Mme de Manzat, maintenant tu t'en prends à Mme Arnould, et cela parce que cette jeune femme a recueilli un loup qu'elle a trouvé mourant de faim; si Mme Arnould aime les bêtes, laisse-lui donc ses bêtes.

— Oh! soyez tranquille, répartit aigrement Mme Des Torranches, je ne veux pas les lui prendre!

— Pour les lui prendre, répartit le vieux gentilhomme, il faudrait les charmer; et, à ton âge, surtout dans les semaines qui ont un dimanche, tu ne peux plus charmer.

— Vous plaisantez toujours lorsque je parle sérieusement, reprit la dame des Sapins; je le répète, Mme Arnould a tort de se faire remarquer par des goûts ridicules: cette manie lui va moins qu'à personne, et son mari, qui, dit-on, a plus d'esprit que les autres, est un fou de la laisser se livrer à ces excentricités... Du reste, je ne suis pas seule à le dire: François, qui a plus de bon sens que son frère, le dit comme moi.

(La suite au prochain numéro.)

ces opérations les 6, 7, 8 et 9 novembre prochain, au haras du Pin, désormais le seul point de réunion désigné par Son Excellence le Grand-Ecuyer, pour la présentation des étalons anglo-normands.

Par suite de cette concentration, on peut prévoir qu'on ne trouvera pas rassemblés moins de 350 chevaux entiers de demi-sang, l'élite de la production française, formant ainsi la réunion vraisemblablement la plus importante de l'Europe.

Les délégués des départements, des sociétés étalonnères, ou les particuliers agissant pour leur propre compte, qui profiteraient de cette occasion pour faire leurs achats, trouveront auprès des membres de la commission, présidée, comme précédemment, par le général Fleury, un accueil empressé, et auront l'avantage de connaître à l'avance le chiffre de la prime d'approbation et qui leur permettra d'opérer à coup sûr.

Les conseils municipaux des communes du canton de Tours sud ont adressé une pétition à l'Empereur, au sujet des inondations. Ce document se résume dans les trois points suivants :

1° Que la défense de la ville de Tours et du faubourg connu sous le nom de Saint-Symphorien soit complétée par l'adoption des moyens les plus propres à faciliter l'écoulement des eaux dans le lit du fleuve, en augmentant sa capacité, et par des travaux assez solides pour résister à la pression des eaux, sans qu'il soit besoin d'assurer leur conservation en déversant la Loire dans le val du Cher;

2° Que la levée comprise entre Montlouis et Tours, et notamment la partie de Conneuil, soient établies ou fortifiées de manière à n'être désormais ni submersibles ni susceptibles d'être rompues par les eaux;

3° Que des débouchés suffisants soient ménagés pour les eaux dans les levées accédant au pont du chemin de fer de Bordeaux sur le Cher, au pont de Grammont et au pont Saint-Sauveur.

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GOROT.

Théâtre de Saumur.

La troupe de M. Nevers nous donnait jeudi dernier une représentation non moins attrayante que celle du dimanche précédent.

Nous ne pouvons que répéter ce que nous avons dit dans notre dernier article; acteurs et actrices ont joué avec une grande facilité, beaucoup de grâce, une grande exactitude de gestes et de diction les rôles qu'ils devaient remplir.

M^{me} Nevers s'est particulièrement distinguée dans la comédie *Par droit de conquête*. Elle a su rendre les sentiments et l'orgueil maternels d'une façon saisissante; à plusieurs reprises elle fut couverte d'applaudissements.

Dans le vaudeville, *une Femme qui se jette par la fenêtre*, M^{me} Descambos a fait principalement plaisir.

Nous n'avons enfin que des louanges à décerner à M. Nevers pour sa bonne direction et son talent comme acteur, et à ses pensionnaires qui le secondent si bien.

Pourquoi de si nombreux vides se montraient-ils dans la salle? Les Saumurois seraient-ils déjà lassés des distractions théâtrales? Non! ce n'est pas là heureusement le motif de la désertion de notre théâtre. L'époque n'est pas favorable; beaucoup d'amateurs sont retenus loin de la ville par des travaux *œnologiques*.

La composition du spectacle de dimanche (les *Pauvres de Paris* et le *Tigre du Bengale*) promet une assistance plus nombreuse.

Léon B....

Nous recommandons à nos lecteurs l'ouvrage que vient d'écrire M. Flament, intitulé: *Les plus beaux fruits*. A l'époque des plantations, cet ouvrage est de première utilité pour garnir convenablement et utilement un verger.

— Vous ne me comprenez pas, demoiselle, reprit tristement le meunier: les bourgeois des Gouttes sont chez moi chez eux et ne me gênent pas; seulement une pensée me gêne: celle que vous aurez sous les yeux cet uniforme et cette croix, le sabre qui fait plus de bruit que les entraves de mes chevaux, et ces chevaux qui courent plus vite que mes lièvres.

Mademoiselle Du Taillis se sentit un mouvement de pitié pour cet homme qui souffrait comme elle; sans un reproche, sans un mot, elle serra la main de Déséchaud, laissant ainsi à l'artisan une espérance folle.

VI. — LE MYSTÉRIEUX VISITEUR.

Nous nous trouvons de nouveau aux Sapins; la température est glaciale, les nuits sont claires et présagent un beau lendemain: mais le soleil, à son lever, paraît se glacer à l'horizon; il se ternit, se trouble, et sa lumière pâle se perd bientôt dans des nuées de frimas.

Cette neige, chaque jour entassée sur d'autres neiges, tient près du feu ou sous le chaume les montagnards et leurs troupeaux. Dans la campagne déserte hurlent affamés les animaux sauvages, et le gibier

mourant de froid et de faim s'est fait si abordable, qu'en ce moment d'hascher le détruit à outrance.

Le chasseur est en veine.

Revenant des Sapins, la veille du jour dont nous parlons, rôdant dans Ris, la nuit, lui seul sait pour quoi faire, d'hascher a tué un loup qui cherchait à pénétrer dans l'abattoir de la Fournette.

Il est huit heures du soir à peu près; ce jour n'étant pas la veille d'un dimanche, la dame des Sapins est moins tracassière et plus causeuse. Ses bourrades, à la cuisine, n'auraient pas de raison d'être; les domestiques, aidés du spahis, cassent des noix; son rhumatisme lui donne du répit et elle donne, pour quelques instants, du répit aux autres.

Pour la première fois, le comte de Treffieux l'entend tenir une conversation suivie sur le voisinage.

Il faut croire, pourtant, que ce qu'elle raconte n'est pas toujours du goût de son mari, car le vieillard, par moment, fronce le sourcil et branle sa tête qu'il gratte vivement: signe chez lui d'une contrariété passagère ou d'une désapprobation complète.

Laissant sur son pouce la moitié de la prise qu'il aspirait, le maître des Sapins interrompit tout-à-

L'illustration a véritablement le don d'ubiquité. Son numéro de cette semaine nous conduit des *Bons Villageois* de M. V. Sardou, représentés par un superbe dessin de Bertall, aux drames émouvants produits, d'un côté, par les inondations de la Loire, de l'autre, par les incendies de l'Isère, ou enfin par le déraillement d'un train militaire à Ostrau (Silésie). Puis viennent l'entrée solennelle de Mgr Place à Marseille, le banquet offert à Rome aux officiers de la légion française, les événements de la Vénétie et les splendides tableaux présentés par l'inauguration de la place Napoléon

III, à Pondichéry. Et vous pouvez remarquer que chacune de ces belles gravures est composée d'après les croquis de correspondants toujours nommés, ce qui donne aux travaux du premier de nos journaux illustrés un caractère d'authenticité incontestable. Ajoutons que la rédaction est toujours à la hauteur de l'œuvre artistique. Un journal qui compte parmi ses rédacteurs Jules Janin, Théophile Gautier, Erekmann-Chatrion, Alfred Assolant, Armand de Pontmartin, Jules Claretie, etc., etc., n'offre-t-il pas l'attrait des noms les plus aimés par le public? L'illustration, qui publie en ce moment une charmante nouvelle de M. Alfred

Assolant, donnera, dans son prochain numéro, une intéressante étude de M. Erekmann-Chatrion, intitulée: *Les Orateurs de mon village*. C'est la question mise à l'ordre du jour par la pièce de M. V. Sardou.

M. RIELLANT, CHIRURGIEN-DENTISTE,
Quai de Limoges, 157, à Saumur,

Prévient sa nouvelle clientèle qu'il est possesseur du nouveau ciment dentaire américain pour l'obturation des dents cariées. Ce ciment est le plus solide de tous les plombages qui ont

été employés jusqu'à ce jour. Il a l'avantage sur l'or et le platine et les autres plombages métalliques oxydables dont quelques-uns noircissent les dents. L'or est trop jaune, et le platine trop brillant ne peut convenir qu'aux dents les moins apparentes. Le ciment américain n'a pas cet inconvénient: il est d'un blanc couleur de dents, il peut remplacer les parties détruites par la carie aux dents incisives et aux canines, et dissimuler les caries les plus apparentes. (616)

P. GODET, propriétaire-gérant.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE BERNARD.

Aux termes d'un jugement rendu par le tribunal de commerce de Saumur, le 19 octobre courant, le sieur Louis Bernard, marchand grainetier, demeurant commune de Nueil, a été déclaré en état de faillite ouverte. M. Laroche a été nommé juge-commissaire, et M. Poulet, avoué à Saumur, syndic provisoire de cette faillite.

Le greffier du Tribunal,
(478) Th. BUSSON.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE HERVÉ.

Aux termes d'un jugement du tribunal de commerce de Saumur, en date du 19 octobre courant, le sieur Remy Hervé, serrurier, demeurant à Saumur, a été déclaré en état de faillite ouverte; M. Coutard a été nommé juge-commissaire, et M. Cormery, licencié en droit demeurant à Saumur, syndic de cette faillite.

Le greffier du Tribunal,
(479) Th. BUSSON.

Etude de M^e GALBRUN, notaire à Montreuil.

A VENDRE A L'ADJUDICATION

Le 11 novembre 1866, à midi, A la Madeleine, commune de Cizay,

TROIS COUPES

DE BOIS-TAILLIS

A faire en la Forêt, le Bois-de-la-Chaintre et les Garemmes,

Contenant: la première, 11 hectares 92 ares 45 centiares; la deuxième, 5 hectares 98 ares 17 centiares; et la troisième, 9 hectares 24 ares 70 centiares.

Appartenant à M^{me} la baronne de Grandmaison. S'adresser, pour tous renseignements, à M^e GALBRUN. (480)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE MAISON

Située à Saumur, rue de la Basse-Ile,

Avec belles caves, vaste magasin, jardin et boire.

S'adresser à M^{me} V^e PIERRE, à Nantilly, ou à M^e CLOUARD, notaire.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

En totalité ou par parties, LA PROPRIÉTÉ

DES CAPUCINS,

Joignant la rue des Capucins, la rue de l'Arsenal et la Loire; formant un ensemble clos de murs avec divers bâtiments en bon état, des jardins et terres contenant environ 2 hectares.

S'adresser audit notaire. (465)

A VENDRE

En totalité ou par parties,

UN TERRAIN PROPRE A BATIR,

Situé au Pont-Fouchard,

Ayant façade sur la route impériale et sur l'ancienne route de Doué.

S'adresser à M^e LE BLAYE, notaire à Saumur, ou à MM. GUICHARD frères.

A VENDRE BEAUX PLANTS

DE

PEUPLIERS SUISSES et D'ITALIE (10,000 pieds de 3 ans).

S'adresser à M. Yvon, entrepreneur des fumiers de l'Ecole impériale de cavalerie de Saumur. (481)

A CÉDER

Pour cause de décès,

UN OFFICE D'HUISSIER,

Au Lion d'Angers (seul dans le canton).

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, à M^{me} V^e FOURMY, au Lion-d'Angers, ou à M^e BAUDOUIN, notaire, même ville. (482)

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine

UNE MAISON

Avec jardin, remise à deux voitures et écurie à deux chevaux, située rue de Bordeaux.

S'adresser à M. FOURNÉE-CHESNEAU. (482)

A LOUER

En totalité ou par parties,

Pour la Saint-Jean 1867,

UNE MAISON

Rue d'Orléans, n° 69.

S'adresser à M^{me} SEONNET, rue Beaurepaire, ou à M^{me} TAILBOUIS, à Doué-la-Fontaine. (48)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON,

Située rue du Petit-Maure, joignant la Caisse d'Epargne.

S'adresser à M. Adrien LEROY, à côté, ou au bureau du journal.

A LOUER

Présentement,

UN JOLI PIED-A-TERRA

Rue Cendrière, n° 6.

Ainsi composé: Remise, écurie à 2 chevaux, petite cour où se trouvent la fosse à fumier et les latrines; cave et caveau.

Au 1^{er} étage, chambre à cheminée sur la rue;

Chambre à cheminée sur la cour;

Au 2^e étage, chambre et cabinet à côté; grenier.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue cendrière, n° 8.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1867,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue d'Orléans,

Actuellement occupée par M. Merle, peintre.

Cette maison se compose de deux chambres au rez-de-chaussée, deux au premier étage, grenier, cave, atelier au fond de la cour et grenier au-dessus.

S'adresser à M. BARDOU, rue d'Orléans, 56. (487)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

M^{me} GALLEY, sage-femme, a transféré son domicile rue du Palais, à l'angle du quai de Limoges. (485)

ON DEMANDE UN AGENT

pour une compagnie d'assurance contre l'incendie. Remises exceptionnelles. S'adresser au bureau du journal.

M. ROLAND,

Quai du Vieux-Pont, 6, Tours,

INVENTEUR DES PUIITS FORÉS,

A l'honneur d'informer MM. les propriétaires qu'il se charge de creuser des puits dits forés dans toute espèce de terrain: sable, terre, tuf, etc. Il garantit l'eau.

M. ROLAND se charge également d'assainir les puits anciens.

S'adresser, à Saumur, chez M. NANCEUX, rue du Marché-Noir, 14, ou à la Croix-Verte, chez M. BRARD, Hôtel de la Croix-Verte. (428)

M. ROSSIGNOL père a l'honneur de prévenir qu'il vient de céder son

Atelier de Confection à son fils le jeune, et que pour écouler ses marchandises, il vendra 15 0/0 au-dessous des prix ordinaires. (445)

L'étude de M^e POULET, avoué, est transférée Grand'Rue n° 10. (274)

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

POUR 5 FRANCS ON DONNE

une boîte de papier à lettres, premier choix, timbré en couleur, et un cent d'enveloppes,

A la LIBRAIRIE-PAPETERIE GRASSET, rue Saint-Jean, 1. (402)

CODE

DES

USAGES RURAUX.

Pour les départements situés dans le ressort de la Cour impériale d'Angers, Maine-et-Loire, Sarthe et Mayenne, par Ch. QURIS, avocat à Angers.

En vente à Saumur, au bureau du Journal.

LES PLUS BEAUX FRUITS

Jolie brochure in-12 (3^e édition), par E. FLAMENT, membre des principales Sociétés horticoles de la France et de l'Etranger.

SOMMAIRE DE L'OUVRAGE :

§ 1^{er}. **Abricotiers.** Description des espèces les plus remarquables pour leur précocité. — Variétés nouvelles très-remarquables et récemment introduites en Europe; usage, etc.

§ 2. **Cerisiers.** Nomenclature des cerisiers les plus beaux et les plus productifs. Observations sur des espèces vantées à tort par quelques pépiniéristes. — Description d'une variété précoce, plus grosse qu'un œuf de pigeon, et qui ne se trouve que dans quelques pépinières.

§ 3. **Pruniers.** Les meilleures espèces connues; leur usage. — Quelques nouveautés du plus grand mérite. — Une espèce monstrueuse, etc.

§ 4. **Pêchers.** Iconographie générale des plus belles et des meilleures pêches. — Quelques espèces nouvelles extrêmement recommandables. — Variétés très-précoces, et variétés très-tardives. — Un très-beau brugnion très-peu cultivé, etc., etc.

§ 5. **Poiriers.** Description et classification les plus complètes des meilleures poires connues. — Mention spéciale est faite d'une espèce nouvelle pesant 1 kilogr. 500 grammes, fruit fondant (magnifique découverte). La vérité sur quelques espèces très-répandues.

§ 6. **Pommiers.** Les plus belles et les plus précieuses pommes, Belle et Bonne, pomme ainsi nommée pour sa beauté et sa grosseur (1 kil. 500 gr.) qui lui ont valu une récompense à la belle exposition de Saint-Omer. (Exhibition par l'auteur du présent ouvrage.)

§ 7. **Vignes.** Les meilleurs raisins de table. — Espèces très-précoces à cultiver en espalier, au midi. — Une variété à fruits d'une grosseur prodigieuse.

Cette brochure, nouvelle dans son genre, est indispensable à toute personne qui possède ou veut créer un jardin fruitier. Les jardiniers, les horticulteurs et pépiniéristes la consulteront avec fruit pour les prochaines plantations, et pour se renseigner sur les nombreux synonymes usités en Arboriculture.

Cet opuscule est expédié franco, par retour du courrier, contre l'envoi d'un mandat sur la poste de 1 fr. 80 à l'auteur, M. FLAMENT, rue des Agaches, 9, à ARRAS (Pas-de-Calais). — (On ne reçoit pas de timbres-poste. — Ecrire de suite, car la présente édition est presque entièrement épuisée.)

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 17 OCTOBRE.			BOURSE DU 18 OCTOBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	68 65	»	»	15	68 60	»
4 1/2 pour cent 1852.	97	»	10	»	97	»
Obligations du Trésor.	462 50	»	5	»	462 50	»
Banque de France.	3565	»	5	»	3575	10
Crédit Foncier (estamp.).	1365	»	»	»	1365	»
Crédit Foncier colonial.	577 50	»	2 50	»	»	»
Crédit Agricole.	613 75	»	1 25	»	615	1 25
Crédit industriel.	670	»	»	»	670	»
Crédit Mobilier.	622 50	»	3 75	»	620	»
Comptoir d'esc. de Paris.	885	»	5	»	877 50	»
Orléans (estampillé).	960	»	»	»	859 75	»
Orléans, nouveau.	»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes).	1170	»	2 50	»	1175	»
Est.	545	»	»	»	545	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	900	»	1 25	»	902 50	2 50
Lyon nouveau.	»	»	»	»	»	»
Midi.	575	»	2 50	»	580	5
Ouest.	552 50	»	»	»	552 50	»
C ^e Parisienne du Gaz.	1565	»	5	»	1570	5
Canal de Suez.	362 50	»	»	»	360	»
Transatlantiques.	521 25	1 25	»	»	520	»
Emprunt italien 5 0/0.	55 20	»	»	»	55 30	10
Autrichiens.	370	»	2 50	»	372 50	2 50
Sud-Autrich.-Lombards.	410	»	»	»	407 50	»
Victor-Emmanuel.	75	1	»	»	75	»
Romains.	65	»	2 50	»	65 25	25
Crédit Mobilier Espagnol.	340	»	2 50	»	340	»
Saragosse.	132	»	4	»	130	»
Séville-Xérès-Séville.	27	»	»	»	26 50	»
Nord-Espagne.	106	»	50	»	106 25	25
Compagnie immobilière.	392 50	2 50	»	»	385	»

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	312 50	»	»	»	312 50	»
Orléans.	308	»	»	»	307 25	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	305 75	»	»	»	306 25	»
Ouest.	305 75	»	»	»	305 75	»
Midi.	305 50	»	»	»	305 75	»
Est.	308 50	»	»	»	308 25	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné,

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.
En mairie de Saumur, le